

Toponymie et flamand occidental

JEAN-PAUL COUCHÉ *

Le développement de la signalétique bilingue français / flamand occidental, dont le processus a été lancé en 2015 par l'Institut de la langue Régionale Flamande - Akademie voor Nuuze Vlaemsche Taele (ANVT) - va bon train et si ce n'était le frein sanitaire du confinement, un total de 20 chartes communales auront été signées en fin d'année 2020.

Résolument engagé dans le développement, sous tous ses aspects, de l'usage de la langue régionale flamande : le flamand occidental, l'ANVT s'est engagé depuis 5 ans dans une opération de fond destinée à redonner une place de choix à la langue régionale dans l'espace sociétal en commençant par les collectivités locales au travers de la charte « Ja om 't Vlamsch - Oui au flamand » à l'instar de l'action menée depuis de nombreuses décennies par d'autres régions de France pour leur langue historique et patrimoniale.

Comme en Bretagne, au Pays Basque, en Occitanie, en Corse, en Savoie, en Pays Catalan, etc., le flamand occidental commence à s'afficher à côté de la langue officielle : le français. Des centaines de panneaux de rue bilingues ont déjà été posés ainsi que de très nombreux panneaux patrimoniaux et pour un nombre accru de communes, cela devient une évidence au même titre que cela peut l'être à Quimper, à Bayonne ou à Ajaccio. Une nouvelle étape vient même d'être franchie en 2020 avec le souhait de plusieurs communes de nommer certaines de leurs rues de noms uniquement flamands. Alors qu'il nous semblait que les rues de nos campagnes, qui avaient échappé à la francisation, étaient en quelque sorte un «sanctuaire», il semblerait qu'elles soient plutôt le socle d'un véritable renouveau de l'usage public, de l'usage décomplexé de notre langue flamande.

Le volet le plus visible de la signalé-

tique bilingue est sans nul doute celui du nom des communes car ce nom est affiché à toutes les entrées des agglomérations et on ne peut pas ne pas le voir à chaque fois qu'on les traverse. C'est aussi le volet le plus délicat car il ne s'agit pas ici de traduire mais de réhabiliter le nom flamand de la commune. Nous rencontrons alors trois cas de figure :

1 - Le nom officiel est conforme à l'usage oral : il n'y a rien à faire. Le double affichage n'aurait aucun sens. Exemple : Wormhout.

2 - Le nom officiel est flamand mais sa graphie ne correspond pas à l'usage des locuteurs ou a été déformée suite à des évolutions au fil du temps. Dans ce cas la pose d'un deuxième panneau se justifie¹ en respectant l'usage des locuteurs dont le flamand occidental est la langue maternelle. Exemple : Hazebrouck ⇒ Haezebroek.

3 - Le nom officiel a été francisé à une certaine époque. La pose d'un deuxième panneau ré-

tablit le nom flamand de la commune en respectant l'usage des locuteurs dont c'est la langue maternelle. Exemple : Bailleul ⇒ Belle².

Comme évoqué plus haut, il ne s'agit pas d'une traduction mais de redonner son nom flamand à la commune concernée. Le choix qui a été validé par l'ANVT et ses membres a été de considérer que l'usage par les locuteurs dont le flamand occidental est la langue maternelle (locuteurs natifs) doit primer sur toute autre considération.

Différentes raisons motivent ce choix. La principale est la suivante.

Notre langue régionale a connu de nombreuses vicissitudes au fil des siècles :

- Imposition de l'usage du français par Louis XIV dans un certain nombre d'actes notamment juridiques après l'annexion,
- Puis, après une volonté marquée par la Constitution de traduire les décrets révolutionnaires dans les

** Administrateur du Comité Flamand de France
Président de l'Institut de la Langue Régionale Flamande
Vice-président de la Fédération pour les langues régionales dans l'enseignement public*

1 - Car il est impossible de modifier le nom officiel d'une commune même pour le corriger sauf à en obtenir l'accord par décret.

2 - Prononcé Balle à Bailleul et dans les communes environnantes.

langues régionales, la Terreur déclare la guerre aux langues de France. De cette période trouble, rappelons-nous simplement le rapport de l'Abbé Grégoire sur « la nécessité et les moyens d'anéantir les patois et d'universaliser l'usage de la langue française » et le décret du 2 thermidor an II.

- Le 17 août 1851, le « règlement modèle pour les écoles publiques » de Crouseilles précise à son article 29 que « le français sera seul en usage dans l'école ». Cette décision a d'ailleurs eu un effet concret sur la création de notre Comité Flamand de France. Je ne saurais trop vous inviter à en relire les premières publications.

- La mise en œuvre d'une politique linguistique zélée par les « hussards noirs » entre 1890 et 1950 dans les écoles de la République avec le recours à des pratiques discriminatoires et des sévices psychologiques dont les jeunes scolaires étaient les victimes lorsqu'ils se servaient de leur langue régionale alors même qu'ils ne parlaient pas français lors de leur scolarisation. Qui n'a pas, dans sa famille et quelle que soit la région, entendu le récit d'un parent ayant porté le signum linguæ annonciateur d'une punition s'il s'était avisé de parler sa langue maternelle. Rappelons-nous cette photo ci-contre, tristement célèbre du mur de l'école de Berthen dont cette commune n'avait pas l'exclusivité.

- Une éclaircie est apportée par la loi Deixonne du 11 janvier 1951 qui permet à nouveau d'enseigner certaines langues régionales mais le flamand occidental échappe à cette « régularisation ».

- L'arrivée au pouvoir de François Mitterrand en 1981 apporte de l'espoir et les circulaires dites « Savary » de juin 1982 permettront les enseignements de langues et cultures régionales ainsi que les

expérimentations. Le flamand occidental revient alors dans les salles de classe pendant une quinzaine d'années jusqu'au milieu des années 1990.

- Le 1^{er} avril 1999, le rapport Cerquiglini liste les 75 langues de France, dont le flamand occidental, au profit du ministre de l'Éducation nationale et de celui de la Culture en vue de la ratification de la Charte européenne des langues régionales et minoritaires qui ne sera finalement jamais ratifiée.

- Mais si le ministère de la Culture reconnaît et soutient notre langue régionale, le ministère de l'Éducation nationale n'en tient aucun compte et lorsque la « circulaire Lang » (du nom du ministre) de septembre 2001 cadre le développement de l'enseignement

de ladite expérimentation et le rapport étouffé.

- En 2017, la circulaire de 2001 est réactualisée. L'intervention de nombreux élus et d'associatifs ne permet pas d'obtenir la régularisation de la situation de notre langue régionale et de l'ajouter à la circulaire.

Cette liste de péripéties et d'obstacles, qui a été ici volontairement écourtée car cela n'aurait rien apporté à la bonne compréhension de la situation, montre à quel point la persistance d'un usage du flamand occidental en Flandre française par les habitants confine à la résistance et relève du miracle. Cette situation de grande fragilité mais d'une extrême combativité nous oblige !



des langues régionales à l'école, au collège et au lycée en listant les langues admises à cet enseignement, elle « omet » le flamand occidental.

- En 2007, après la création de l'ANVT, et dans le cadre de la loi de 2005 sur l'expérimentation en milieu scolaire, l'enseignement du flamand reprend dans le primaire et malgré un rapport d'inspection de 2010 favorable à l'ajout à la circulaire précitée et à l'extension de son enseignement, celui-ci sera circonscrit au périmètre

Elle nous oblige car s'il a réussi à arriver jusqu'à nous aujourd'hui malgré ce harcèlement séculaire par l'État, nous n'avons pas le droit de lui porter le coup de grâce au XXI^{ème} siècle en faisant volontairement des choix qui l'écarterait définitivement de l'espace social et de l'enseignement. Il s'agit juste d'une question de respect pour les locuteurs qui l'ont porté à bout de langue pendant des siècles telle la flamme fragile de la lampe qui éclaire nos consciences.

C'est pourquoi l'action de l'Institut de la Langue Régionale Flamande s'inscrit constamment dans l'œuvre de réhabilitation de ce pan de notre patrimoine immatériel et y compris pour la mise en œuvre de la signalétique bilingue. Vous pouvez, nous pouvons parfois avoir le sentiment que seuls quelques passionnés de Flandre française partagent cette idée,

L'Université de Gand propose une lecture sans équivoque sur un portail consacré à la Journée de la science³. Notre traduction :

« *Un verrouillage séculaire : les dialectes flamands dans le Nord de la France.*

Dans le nord de la France (à l'ouest du Nord-Pas-de-Calais), le flamand est parlé depuis des siècles. Cette région faisait partie du Comté de Flandre et plus tard des Pays-Bas bourguignons et habsbourgeois. En 1678, la région fut cédée à la France après une défaite de guerre contre Louis XIV. En France, la politique linguistique s'est concentrée sur l'éradication des langues minoritaires, de sorte que des langues comme le flamand de France ont été en partie perdues. Néanmoins, il y a toujours des locuteurs du flamand de France. Les dialectes flamands de France sont très particuliers car ils n'ont pas été influencés par la langue standard néerlandaise pendant des siècles. Ils ont conservé des éléments archaïques⁴, mais ils ont également développé des propriétés nouvelles et uniques. »

Faudrait-il un argument pour sauver notre langue régionale que celui de l'Université de Gand nous conviendrait. Je tiens juste à préciser qu'il n'existe pas « des dialectes flamands de France » mais une langue régionale flamande, considérée par les locuteurs comme langue commune, qui fait partie de la branche du flamand occidental comme le mentionne l'UNESCO dans son Atlas des langues en danger.

voire même que, dès lors que l'on parcourt quelques kilomètres et qu'on franchit la frontière, la vision est toute autre. Que nenni !

L'intérêt des linguistes et des universitaires Belges pour notre flamand occidental de France est ancien et n'a jamais faibli. Il semble même évoluer positivement dans le sens

d'une nécessité d'agir pour sauver notre langue alors même que la Belgique flamande ne mène aucune action significative pour promouvoir et sauver du déclin inéluctable ses propres langues régionales. Cet intérêt pour notre langue régionale, disais-je, commence à s'afficher et se justifier clairement.

Een eeuwenlange lockdown: de Vlaamse dialecten in Noord-Frankrijk

Dit is een activiteit van [Universiteit Gent](#)

Wat is het?

- Lezing over Cultuur
- Voor personen van 12 tot 99 jaar

In het noorden van Frankrijk (het westelijke deel van Nord-Pas-de-Calais) wordt er al eeuwenlang Vlaams gesproken. Dat gebied maakte namelijk deel uit van het graafschap Vlaanderen en later van de Bourgondische en Habsburgse Nederlanden. In 1678 werd het gebied afgestaan aan Frankrijk na een oorlogsnederlaag tegen Lodewijk XIV. In Frankrijk spitste de taalpolitiek zich toe op het uitroeien van minderheidstalen waardoor talen zoals het Frans-Vlaams grotendeels verloren gingen. Toch zijn er tot op vandaag nog sprekers van het Frans-Vlaams overgebleven. De Frans-Vlaamse dialecten zijn heel bijzonder omdat ze eeuwenlang niet beïnvloed werden door de Nederlandse standaardtaal. Ze behielden archaische elementen, maar ze ontwikkelden ook nieuwe en unieke eigenschappen. Je leert het allemaal in deze kennisclip!

L'ANVT milite depuis 16 ans pour démontrer la particularité et l'intérêt linguistique de notre langue régionale. C'est notamment la raison qui justifie son utilisation en matière de signalétique bilingue et notamment dans son usage par les locuteurs natifs qui n'ont pas été influencés par d'autres usages linguistiques. Mais revenons à la question de la toponymie et du choix des noms de communes en flamand occidental. Le

choix qui a été fait est celui d'adopter pour la réalisation des panneaux le nom qui est en usage aujourd'hui par les locuteurs natifs comme expliqué plus haut.

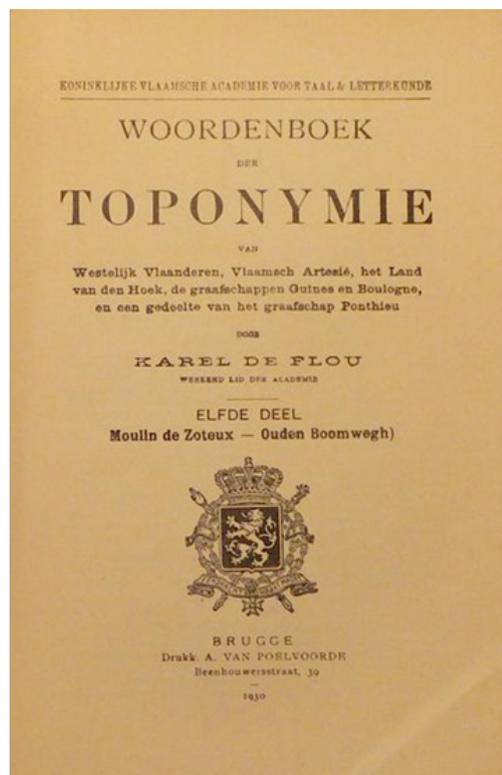
Une autre option aurait pu être choisie qui était de reprendre une ancienne dénomination historique de la commune concernée sans tenir compte des usages actuels mais quelle dénomination choisir et en fonction de quel(s) critère(s) ?

www3 - <https://www.dagvandewetenschap.be/activiteiten/universiteit-gent-eeuwenlange-lockdown-de-vlaamse-dialecten-in-noord-frankrijk-on-demand>

4 - Le terme "archaïque" est à prendre ici comme "authentique", non modifié par la proximité d'une autre langue

En effet, les travaux d'inventaire en matière de toponymie effectués par Karel de Fou⁵ et Pierre Pietresson de Saint-Aubin⁶ reprennent jusqu'à 20 ou 30 versions différentes, voire bien davantage, au fil des siècles pour chacune de nos communes.

Prenons quelques exemples issus des travaux impressionnants de Pietresson de Saint-Aubin.

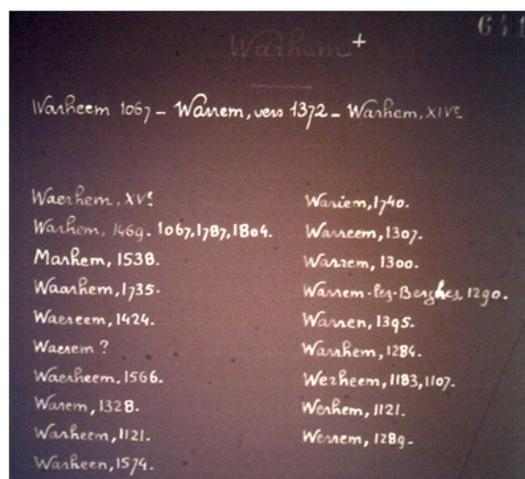


Herzele : Hersela 1085 ; Herseles 1089 ; Herzelle vers 1372 ; Herzele XIV^e, 1469, 1246, 1265 ; Herzelle XV^e, 1293 ; Ersele 1285 ; Harsela 1339, Harselia 1200 ; Haselia 1200 ; Heerseele 1794 ; Heersele 1398 ; Heerzele 1448 ; Hergelle 1224 ; Herseele 1641, 1650 ; Hersel 1651 ; Herseles 1277 ; Hersella 1179 ; Herselles 1667 ; Hersiele 1254 ; Hersieles 1279 ; Hersielle 1280 ; Herzeel 1825 ; Herzele 1804, 1740, 1415, 1787 ; Herzeile 1287 ; Herzel 1731 ; Herzeles in Flandria XV^e ; Herzeles 1275 ; Herzella 1120 ; Herzelles 1559.

Bergues : Gruononberg 877 ; Berges 1170, 1269, 1125 ; Berghen 1300, 1375, 1558, 1105 ; Berghe 1285, 1328 ; Bergh 1278 ; Berghen St Winocx 1611 ; Berghes 1328, 1789, 1151, 1259, 1405 ; Berghe St Vinock 1638 ; Berghes St Winnock 1462 ; Berghez 1328 ; Berghis 1244, 1178 ; Bergine in Westvlaenderen 1340 ; Bergh St Vinoc 1695 ; Bergis 1103, 1061, 1190, 1107, 1244, 1104, 1067 ; Bergis S. Martini 1659 ; Bergis Sancte Crucis 1280 ; Berg Sint Winoc 1443 ; Bergues 1787, 1400, 1149 ; Bergue 1744 ; Baerghen 1375 ; Barghen 1328 ; Bargis 1492, 1531 ; Bereas S. Vinoc 1052 ; Berg 1710 ; Berga 981, 1037 ; Bergae Sancti Martini 1673 ; Bergas 1127, 1191 ; Bergan 1112 ; Bergam 944 ; Bergen 1100, 1067, 1641 ; Berge 1202, 1273 ; Bergen Ste Winocx 1553 ; Bergen St Winnoks 1785 ; Bergen St Winnocx 1773, 1713 ; Bergen

St Winnox 1657 ; Bergue St Winox an IV ; Bergues St Winnocq 1466, 1789 ; Bergues St Winoc 1804 ; Bergues sur Colme 1793 ; Berguhes 1309 ; Bergum 944 ; Bierges 1296 ; Bierghes 1293, 1276 ; Bierguez 1387 ; Bierghies 1306 ; Bierkez 1387 ; Sinte Guinocs Berghe 1561 ; Sinte Winnocxberghen 1442 ; Sinte Winnocx Bergh 1500 ; Winnocxberghe 1583 ; Winoxberge 1735 ; Wenocx Berghen 1538 ; Wynoxbergen 1641 ; Montagne 1793.

Flêtre : Flitrinium 804 ; Fletrinium 808 ; Fleternes XV^e, 1085, 1119, 1156 ; Vleterne XV^e, 1302 ; Fleiterne 1372 ; Fleiternes 1315 ; Flestre 1554 ; Fletres 1528, 1597 ; Fletere 1640 ; Fleteren 1632 ; Fleterna 1159 ; Fleterne 1072, 1103 ; Fleternis 1107 ; Fleters 1159 ; Flêtre 1787, 1506, 1804 ; Fletrene 1387 ; Fletrenes 1295, vers 1372 ; Fletteren 1825 ; Flettres 1388 ; Quaed Vleterne 1392 ; Quaetfleternes 1312 ; Quaefleterne 1552 ; Ulteren 1787 ; Vleiteren 1567 ; Vleiterne 1392 ; Vleteren XVIII^e ; Vleter 1532, 1641 ; Wleterne XIV^e ; Fletre XVIII^e.



Extrait d'un relevé de toponymes concernant la commune de Warhem par Pierre Pietresson de Saint-Aubin.

5- Woordenboek der toponymie van WestelijkVlaanderen, VlaamschArtesie, het Land van den Hoek ; de graafschappenGuines en Boulogne, en eengedeelte van het graafschap Ponthieu - Karel de Flou - W. Siffer, drukker der Koninklijke VlaamscheAcademie - 1914-1938.

6 -Archiviste aux Archives départementales du Nord de 1930 à 1965.

Ces inventaires à la Prévert font partie du patrimoine des communes car ils reflètent leur histoire. À ce titre ils méritent d'être repris dans les outils de communication de ces communes dans un onglet dédié. Ils démontrent aussi le fait que l'orthographe n'était pas fixée et qu'elle variait aisément en fonction des événements et/ou du teneur de plume.

Mais ce qu'ils ne sont pas, et on le comprendra aisément, c'est un outil d'aide à la décision.

Toute recherche d'une méthode objective basée sur ces inventaires et qui serait utilisable pour toutes nos communes de Flandre serait vaine avec le risque supplémentaire que le choix se porte sur une dénomination « hors sol » qui ne correspondrait à aucune réalité actuelle.

Il faut comprendre l'avis de certains de vouloir opter pour des noms issus de cette histoire et la part d'affect que cet avis véhicule doit être respecté. Mais si c'était l'avis de l'Institut de la Langue Régionale Flamande, il sortirait alors de sa mission de valorisation de la langue régionale qui est en usage aujourd'hui en Flandre française pour entrer dans une zone de subjectivité qui aurait peu ou n'aurait plus de rapport avec la langue vernaculaire des flamandophones de France.

L'ANVT travaille depuis 16 ans, entre autres, au collectage du flamand occidental de France afin d'en capter toutes les subtilités pour en préserver la richesse et l'authenticité et le mettre en valeur dans l'ensemble de ses travaux. Ce sont ces subtilités qui faisaient dire plus haut à l'Université de Gand que notre flamand est

«très particulier, non influencé par la langue standard néerlandaise, ayant conservé des éléments archaïques⁷, mais aussi développé des propriétés nouvelles et uniques ».

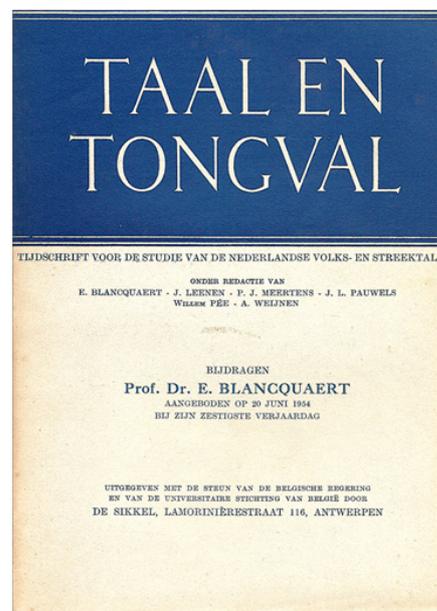
Cette mission, cette œuvre est grandement délicate et elle contraint à la modestie car l'erreur est toujours à portée de décision. C'est pourquoi les locuteurs natifs sont constamment la source de toute réponse aux interrogations qui se posent lors de ces travaux.

Au-delà de nos propres linguistes et même avant eux, notre flamand occidental de France a toujours intéressé les linguistes flamands de Belgique qui, pour certains d'entre eux, lui ont consacré de nombreuses années de leur vie. Leurs travaux sont généralement peu accessibles aux Flamands de France car édités en néerlandais. Ce problème d'accès est regrettable car même si ces travaux ne sont pas exempts d'erreurs, ils confirment la réalité des options que l'ANVT a choisies.

Le sujet de la toponymie en est un excellent exemple.

Certains d'entre vous ont peut-être entendu parler de l'éminent linguiste flamand belge Willem Pee né à Bruges en 1903 et décédé à Rosières en 1986.

De 1939 à 1953, il a été secrétaire général de la Commission royale d'enquête sur la toponymie et la dialectologie. Il a ensuite enseigné la linguistique néerlandaise à Gand de 1957 à 1971 et s'est concentré sur le flamand de France. Il a aussi été secrétaire éditorial du fameux magazine de linguistique *Taal en Tongval*.



Si je vous explique cela, c'est que Willem Pee a parcouru la Flandre française pendant des décennies pour faire du collectage linguistique qui a notamment été publié en 1946 dans le très intéressant *Dialect-Atlas van West-Vlaanderen en Fransch - Vlaanderen* (Atlas de dialectologie de Flandre occidentale et Flandre française) qui contient 150 cartes et 474 pages de transcriptions et analyses sous la direction du professeur Edgard Blancquaert dont Willem Pee deviendra le successeur à l'Université de Gand en 1957.

Ces précieux collectages ont été entrepris auprès de nombreuses personnes-ressources pour lesquelles le flamand occidental était non seulement la langue maternelle mais parfois la langue unique.

Je ne m'arrêterai pas sur la méthode employée au milieu du siècle dernier pour collecter une langue régionale car son enquête reposait sur une série de 140 questions qui n'en n'étaient pas : il demandait en fait à chacun

7 - Idem note n° 4.

de ses locuteurs et chacune de ses locutrices de prononcer en flamand occidental l'une des 140 phrases proposées. Le but était plus de capter les variantes selon les communes concernées que de collecter du vocabulaire.



De même il lui est arrivé de sonder des habitants dont les parents étaient nés en Flandre belge (ex. Bailleul).

Or quand on sait l'impact du bain linguistique familial sur la langue maternelle de l'enfant, il est évident qu'il y a eu un impact sur le résultat du collectage. Néanmoins, l'intérêt de ces travaux est que Willem Pee a retranscrit l'ensemble de son collectage en phonétique ce qui permet, 75 ans plus tard, de savoir exactement comment ces mots et expressions étaient prononcés à l'époque.

D'autre part, les personnes interrogées ont des âges très variables mais qui peuvent aller jusqu'à 70 et même 80 ans et qui ont donc appris le flamand dans la deuxième moitié du XIX^{ème} siècle auprès de leurs parents. La restitution qui en est faite par ces locuteurs trouve donc sa source au milieu du XIX^{ème}. Rares sont les outils en transcription phonétique qui reprennent la forme verbale de notre langue régionale à une époque éloignée de près de deux siècles de la nôtre.

Là où cela devient intéressant, c'est que Willem Pee a noté pour chacune des communes où il avait effectué ce collectage linguistique, comment les habitants nommaient leur commune en transcrivant phonétiquement.

Toutes les communes ne sont pas citées mais celles pour lesquelles des fiches ont été établies apportent de précieux enseignements. 63 communes sont concernées et un hameau (La Motte au Bois) soit plus de la moitié des communes de l'arrondissement de Dunkerque.

Prenons le cas de la commune de Boeschève : il reprend la prononciation du nom de la commune *Boescheepe* et du nom des habitants tels qu'ils se nomment *Boescheepenaers* (Boeschèpois qu'il reprend au pluriel) et *Boescheepeneege* (Boeschèpoise qu'il reprend au singulier) :

*De naam van deze gemeente in haar eigen dialect is buʃe.pə
De inwoners heeten buʃe.pənə.rs ; een inwoonster heet ə buʃe.pəne.g.ə*

L'intérêt de ces travaux pour la toponymie va plus loin que le nom des communes car il complète ce collectage par le nom des lieux-dits et des cours d'eau et on ne peut que regretter que ces relevés se cantonnent à 63 communes, même si c'est déjà un trésor en soi que de posséder ces transcriptions pour la moitié du territoire flamandophone de France.

Les Lieux-dits sont relevés de même :

*Taaltoestand. De voornaamste wijken zijn : də plɑ.tʂə - d-n str.əna.kər - də wə.stɑ.lɪŋ - də.ɪdə - d-ŋ
bɛ.ə.rəʃ, - d-ŋ kəkə'ri.ələbɛ.rəʃ, - tʃə.g.əvi:r - tpy-tifu.ər - də ze.vn g.əme.tə - tʃɔsul - tʃle.ənəkɔf. -
d-nabr.əl.ə*

où l'on reconnaît entre autres *den Steēnakker* et *den Abeele*...

Les cours d'eau où il précise que le mot utilisé pour nommer une source est *fontaine* [fɔ̃n:tɛ:nə], particularité que nous avons déjà relevée à Berthen, entre autres.

*Waternamen : stī.t-jəbe.kə - də kwə.be.kə -
də be.kə vānɪ.kʃəs fūtɛ.nə (nɪ.kʃə fūntɛ.nə
is de naam v. een bron) - tpy-tifu.ər*

L'examen des travaux de Willem Pee sur la partie qui touche à la toponymie démontre à quel point les formes verbales utilisées aujourd'hui par les flamandophones dont le flamand occidental est la langue maternelle ont peu évolué depuis la deuxième moitié du XIX^{ème} siècle à quelques exceptions près.

Les résultats du collectage entrepris depuis 16 ans par l'ANVT et utilisés dans le cadre des travaux de développement de la signalétique bilingue respectent cette tradition orale près de deux fois séculaire.

Nous reprenons ici pour chacune des 63 communes et du hameau précité la transcription du collectage publié en 1946 par Willem Pee ainsi que les validations orthographiques de l'Institut de la Langue Régionale Flamande.

Les similitudes sont parlantes !

Communes (noms officiels)	Transcription phonétique par Willem Pee en 1946	Graphie ANVT 2020
Armbouts-Cappel	æ:rmskapl̩	Armskappel
Arnèke	'a:rnekə	Arnike
Bailleul	bale	Belle
Bambecque	bā.mbe.kə	Bambeeke
Bissezeele	bœsəzi..ələ	Bussezeele
Boeschepe	bufe.pə	Boescheepe
Bollezeele	bulezi..ələ (1 is nasaal) buwēzi..ələ (1 is nasaal)	Bollezeele
Borre	bərə	Borre
Brouckerque	bru.k.ɛ.rkə	Broekkerke
Bray-Dunes	bre.'dyn	Bray-Duunen
Buysseheure	by.ʃχ.ø.rə	Buschscheure
Cappelle-la-Grande	ka'pələ	Armskappel
Capellebrouck	ka'pələbru.k	Kapellebroek
Cassel	kasl̩	Kassel
Clairmarais	kla.mərəʃ	Klaemeresch
Coudekerque-village	ku.kæ:rkə	Kou(de)kerke
Crochte	krɔχ.tə	Krochte
Ebblinghem	apl̩g.æm	Appelghem
Eringhem	e.r.ɛg.æ.m	Eringhem
Esquelbecq	e.kl̩ʃbe.kə	Eekelsbeeke
Godewaersvelde	g.ɔtsfæ:ldə	Godsvelde
Ghyvelde	g.ivæ:ldə	Ghyvelde
Hazebrouck	u.zəbruk	Haezebroek
Hondeghem	ū.ndəg.æm	Hondeghem
Hondschoote	ū.əʃχ.ɔr.ətə	Hondschoote
Houtkerque	u.kæ:rkə	Houtkerke

Communes (noms officiels)	Transcription phonétique par Willem Pee en 1946	Graphie ANVT 2020
Killem	kɛlæ.m	Kilhem
Lederzeele	lɛ.sɪ.ələ	Lerzeele
Ledringhem	le.rɛg.æm	Leereghem
Les Moères	də mû.rə də frã.fə mû.rə	De Moere
Looberghe	lɔbɛ.rg.ə	Loberge
Merris	mɛ:rɪ.s	Merris
Méteren	mɛ.r.tɛr	Meeter
Millam	mɛ'lam	Milham
Morbecque	mɔrɛbɛ.kə	Morbeeke
La Motte au Bois	də wɔl.ə	De Walle
Noordpeene	pɪ.ənə	Peëne
Petite Synthe	klɪ.ə sɪ.ntɪ	Kleëne Sinte
Quaedypre	ku.dy.pɛr	Kaedyper
Rexpoëde	rɛspu.ə	Respoe
Rosendaël	rɔv.əzndɛ.lə	Roozendaële
Rubrouck	ry.r'brɔk	Ruubroek
Saint-Jans-Cappel	sɪt'jã.s kɔpɫ - of : kɔpɫ	Sint-Janskappel
Saint-Sylvestre-Cappel	kɔ.pɫ	Hillewaelskappel
Sercus	zɛ.rkɛl	Zurkel
Staple	stɔ:pɫ	Staepel
Steene	stɪ.ənə	Steëne
Steenbecque	stɛmbɛ.kə	Steënbeeke
Steenvoorde	stɪ.əvɔrdə	Steënvoorde
Strazeele	stru:əsɛl	Straesel
Teteghem	tɛ.χ.æ.m	Teeghem
Wallon-Cappel	wɔ.lskɔpɫ	Waelkappel
Warhem	wɛrɛm	Warhem
Wormhout	wɔrmɔt	Wormhout
Winnezele	wɪ.nɛzɪ.ələ	Winnezele
Wylder	wɪ:lɔdɛr	Wylder
Zegerscappel	zɛ.skɔpɫ	Zeskappel
Zermezele	zɛ:rmɛzɪ.ələ	Zermezele
Zuydcoote	ʒy.ko.ətə	Zuudkoote
Zuytpeene	zy.pɪ.ən	Zuudpeëne

Le linguiste Philippe Simon précise cependant que Willem Pee se trompe parfois lorsqu'il utilise [g], [y] et [ʒ] notamment dans les cas suivants : lorsqu'il transcrit Godsvelde avec [g] ou Kaedyper [kʷdy.pər] avec un [y] qui est le son u ou Zuudkooté avec un [ʒ] qui correspond au premier son du français *je* alors que c'est [z] comme le premier son de *Zoé*. Par ailleurs, Willem Pee indique systématiquement la prononciation [iːə]

pour -zeele (sauf pour Herzeele). Soit il se trompe, soit il y a eu une évolution quasi-générale vers la prononciation [eːə].

Il est intéressant de constater que l'on écrit Houtkerke avec un t alors qu'on ne le prononce pas. On a affaire à une assimilation due à la présence de deux occlusives (ici [d] et [k]), comme dans Zuudkooté et Zuudpeëne. Willem Pee transcrit aussi les deux options

phonétiques de Bollezeele où on prononce le /l/ soit [l], soit [w]. Le /l/ intervocalique ou final, au choix peut se prononcer [l] ou [w], c'est le résultat d'une règle phonétique déterminée par le contexte et non l'expression de deux phonèmes différents. Et quelques cas « particuliers » qui confirment les propositions de l'ANVT pour les communes concernées en respectant la langue des Flamands de France :

Bergues	bæ.rg.n	Bergen
---------	---------	--------



Cet usage s'étend d'ailleurs bien au-delà de la commune puisque nous trouvons dans le terrier d'Arnèke de 1774 une Bergenstraete.



Herzeele	ɛ.əz	Herzel
----------	------	--------



Le cas des communes avec un suffixe en ZEELE est tout à fait intéressant. On en connaît l'origine franc-salienne (demeure) descendant du mot latin SALA (salle). Ce suffixe est accolé à ce qui est donné pour être le patronyme du seigneur local, du chef de clan. Tous ces suffixes ZEELE, et les communes qui le portent sont nombreuses, se prononcent [zeːlə], sauf pour Herzeele et Strazeele. Quelle en est la raison ? Nous ne le savons pas, mais le fait est que les locuteurs natifs de cette commune le prononcent ainsi depuis au moins deux siècles.

Caestre	kuːəstər	Kaester
---------	----------	---------

Le toponyme de Caëstre va se nicher au fond de notre histoire et remonte au castrum romain qui se situait à cette intersection de voies romaines. Flamandisé et prononcé avec son AE [ɔː] comme un O ouvert postérieur, il trône maintenant aux entrées de la commune ainsi que les flamandophones de la commune l'ont toujours prononcé. Willem Pee indique pour Kaester la diphtongue [ʊːə]. Les deux prononciations existent et sont des variantes libres qui ne reflètent pas une différence phonologique.



Flêtre	yle.tər	Vleeter
--------	---------	---------



Comme noté plus haut, et à l'instar de nombreuses communes, Flêtre a connu de nombreuses graphies, tantôt latines, tantôt francisées, tantôt flamandes. C'est ainsi que Pietreson de Saint-Aubin l'a relevé dans des actes de 1532 et 1641. C'est ainsi que Willem Pee l'a transcrit en 1946 de ses collectages auprès de deux soeurs Houvenaghel de 58 et 52 ans, qui le tenaient de leurs parents originaires de Boeschepe et de Flêtre et nés dans la deuxième moitié du XIX^{ème} siècle. C'est enfin ainsi que nous l'avons collecté auprès de locuteurs natifs de cette commune.

Bien que vous le sachiez déjà, ces quelques lignes vous permettront de mieux intégrer encore le sérieux des travaux de l'ANVT et le grand respect que nous portons à nos locuteurs en utilisant uniquement dans nos traductions la langue flamande occidentale telle qu'elle est en usage en France et telle qu'elle a été collectée depuis longtemps par les linguistes les plus sérieux. C'est dans cette lignée que nous nous inscrivons. ■

